

COMBAT OUVRIER

Journal communiste révolutionnaire (trotskyste)

Paraît toutes les 2 semaines - SAMEDI 25 AVRIL 2026 - n° 1370

PRIX : 1 €

ÉDITORIAL

Derrière les trêves, la marche à la guerre

Des pourparlers sont annoncés entre les États-Unis et l'Iran, à la suite du cessez-le-feu qui prend fin le 22 avril. Mais derrière ces annonces, les tensions restent inchangées, et les préparatifs militaires, eux, ne s'arrêtent pas.

Il y a quelques semaines, le blocage du détroit d'Ormuz a suffi à faire trembler l'économie mondiale. Cette zone stratégique, par où transite une part essentielle du pétrole mondial, reste sous pression militaire permanente. Ce coup de l'Iran a déclenché une réaction en chaîne : hausse des prix de l'énergie, fébrilité des marchés, inquiétude des grandes entreprises.

Les États-Unis entendent maintenir leur domination sur les routes commerciales et les ressources énergétiques. Leur domination militaire sert directement leur domination économique. Derrière eux, Israël agit comme un relais armé dans une région déjà dévastée par des décennies de guerres. Quant à la France, elle se dit spectatrice, mais elle envoie des bâtiments militaires et renforce sa présence navale. Elle défend, comme les autres, les intérêts de ses grands groupes industriels et financiers.

La réaction des marchés financiers ne trompe pas. À peine l'hypothèse d'un apaisement évoquée que le CAC 40 repart à la hausse. Même en de telles circonstances, la boussole des capi-

talistes reste la même : non pas la paix, non pas les peuples, mais la sécurité de leurs profits.

Derrière ces guerres, la logique à l'œuvre est celle du capitalisme. Arrivé à un stade de concurrence mondiale poussée à l'extrême, il ne peut fonctionner sans zones de tension permanentes. Les marchés sont saturés, les rivalités économiques s'aiguisent, et chaque puissance cherche à préserver ou étendre ses positions.

La superpuissance américaine refuse de voir sa domination contestée, notamment par la montée de la Chine devenue sa principale concurrente économique et industrielle potentielle. Dès lors, chaque crise régionale devient un terrain d'affrontement indirect entre grandes puissances, et un pas de plus vers une confrontation généralisée. Le Moyen-Orient en est une illustration, tout comme l'Ukraine, Gaza...

Le capitalisme mondial ne connaît plus de stabilité durable. Il fonctionne par crises successives, tensions régionales, zones de guerre ouvertes ou latentes. Et où chaque accalmie n'est qu'un

répit temporaire avant une nouvelle escalade de guerres.

Les peuples, eux, n'ont rien à gagner dans ces affrontements. Ni les travailleurs iraniens, ni les travailleurs américains, ni ceux d'Europe ou d'ailleurs ne tirent le moindre bénéfice de ces démonstrations de force. Au contraire, ils en paient le prix économique et humain : inflation, précarité, et morts sur les champs de batailles ou dans les bombardements.

Pendant ce temps, les grandes entreprises de l'armement, de l'énergie (comme TotalEnergies) et de la finance continuent, elles, à engranger des profits record. La guerre n'est jamais une rupture pour elles : elle est une continuité du business par d'autres moyens.

Ces conflits ne sont pas les nôtres. Ils sont ceux de la bourgeoisie, de ses États et de ses multinationales. La seule guerre qui vaille pour les exploités est celle qu'ils devront mener contre ce système qui engendre crises et massacres. Tant que le capitalisme dominera, il portera en lui la guerre comme la nuée porte l'orage.

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe.

Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe.

Pour la reconstruction de la IV^e internationale.

Martinique
Grève de Transaglo: Martinique Transport doit assumer
LIRE p. 2

Guadeloupe
Victoire des travailleurs de la SIG
LIRE p. 2

Tous à la manifestation du Premier mai !



LIRE p. 5

Venezuela
Grève pour les salaires à Caracas



LIRE p. 7

Martinique

Grève de Transaglo : Martinique Transport doit assumer

Entamée depuis le 17 mars 2026, la grève des employés de Transaglo se poursuit.

Martinique Transport, autorité unique organisatrice et donneur d'ordre, a fait le choix de son côté de judiciairiser le conflit, tout en louvoyant pour ne pas respecter son engagement.

Dans un courrier daté du 12 mars 2026, Martinique Transport a « invité Transaglo à surseoir sur tous les points des NAO relatifs aux dispositions salariales ». Dit autrement, excluez le point « Salaires » de la discussion. La position de Martinique Transport s'explique par le fait qu'elle n'a pas respecté un engagement pris le 13 mai 2025, à savoir l'harmonisation des salaires sur le réseau du Centre. Dans le même temps, elle a refusé de prendre part aux négociations initiées par la DEETS

(Direction du travail) après le début du conflit et a assigné en référé le 10 avril 2026 la CGTM, syndicat des salariés de l'entreprise, et des grévistes.

Martinique Transport a ainsi fait le choix de jouer le pourrissement de la grève et l'exaspération de la population pour ne pas négocier. Mais face à la détermination des grévistes, elle a dû reconsidérer sa stratégie et a fini par rencontrer les représentants des grévistes à deux reprises et en présence de la Direction du travail qui lui a rappelé ses obligations : respecter son engagement. La décision du tribunal enjoignant les grévistes de ne plus perturber les accès de dépôts de bus, était attendue et n'a pas changé les choses. En

effet, le fonctionnement normal n'a pas repris. Des chauffeurs de bus d'autres entreprises, et notamment ceux des bus à haut niveau de service (BHNS) qui dépendent de la Régie des Transports de Martinique (RTM), ont refusé d'être instrumentalisés pour casser la grève justifiée des chauffeurs de Transaglo.

En réalité, il ne fait plus de doute que Martinique Transport n'a jamais voulu instaurer véritablement l'harmonisation des salaires sur le réseau de la Zone Centre. Elle se réfugie derrière un déficit de 45 millions d'euros de dettes pour ne pas honorer le protocole de 2025, tablant ainsi sur le fait que le rétablissement de la situation financière se fera sur le dos de tous les chauffeurs.

Ces derniers ont appelé à la solidarité les autres travailleurs. Cet appel s'est concrétisé par des prises de paroles devant certaines entreprises avoisinantes telles Odyssi, Métal Dom, ArcelorMittal et un soutien dans d'autres entreprises.

En laissant pourrir le conflit, Martinique Transport et certains élus cherchent à alimenter l'idée que les grévistes de Transaglo « prennent les usagers en otage ». La réalité est tout autre. Et c'est même l'inverse ! En se battant pour des augmentations de salaires face à la vie chère et en exigeant le respect de leurs droits, les grévistes défendent le droit de l'ensemble des usagers, salariés, retraités, et ils peuvent en être fiers !

Transaglo : intimidation sur les grévistes

Martinique Transport a décidé de poursuivre les grévistes en justice pour que les piquets de

grève soient levés. Ils viennent d'être condamnés à libérer les dépôts de bus. Il n'y avait rien à

attendre des tribunaux de l'État bourgeois. La victoire des grévistes dépendra de leur détermi-

nation et de leur capacité à entraîner d'autres travailleurs dans la bagarre.

Transaglo : appel à la solidarité bien reçu

Une opération de solidarité composée de militants des services publics et privés avec les salariés de Transaglo en grève a été organisée le vendredi

10 avril. Plusieurs dizaines de tracts ont été diffusés devant et à l'intérieur de Odyssi, Arcelor Mittal, Métal Dom et autres entreprises. Des prises

de parole ont été faites, pour dénoncer le mépris de Martinique Transport et du patron de Transaglo. Cette manifestation a permis aux grévistes de

Transaglo et aux militants de s'adresser aux travailleurs et de leur expliquer les raisons de cette grève. ■

SADECO : débrayage pour les salaires

Mercredi 15 avril 2026, des dizaines d'employés de SADECO (hypermarché Carrefour Dillon) se sont mobilisés pour exiger une augmentation significative des salaires.

Une action qui n'a pas plu à la direction de cet établissement, membre du Groupe Bernard Hayot (GBH).

Durant deux heures (de 8 à 10 heures), des employés se sont regroupés au niveau des caisses pour exprimer leur désaccord avec les propositions de la direction dans le cadre des NAO (Négociations annuelles obligatoires). Ils ont ainsi retardé l'ouverture des lignes de caisse sous le regard agacé du directeur, et

aussi de clients surpris, mais compréhensifs. GBH, qui compte quatre hypermarchés en Martinique et a ouvert récemment un nouvel établissement au Vauclin, aime à dire qu'il ne gagne que très peu d'argent. Manifestement, les employés de Dillon n'en croient pas un mot, eux qui voient la fréquentation de ce point de vente, notamment en période de fêtes.

Ils ont ainsi pu obtenir une augmentation moyenne de 95

euros brut, contre les 70 euros que voulait leur imposer la direction.

Un petit pas certes, mais un pas

dont pourraient s'inspirer les autres employés pour exiger de meilleurs salaires. Car la lutte a payé.



Guadeloupe

Victoire des travailleurs de la SIG

Les travailleurs de la SIG (Société immobilière de la Guadeloupe) ont obtenu gain de cause après deux jours de grève.

Sous prétexte d'un avis d'inaptitude à son poste, la direction de la SIG s'appropriait à licencier une jeune salariée.

L'ensemble de ses collègues ont voté la grève pour exiger son reclassement sur un poste conforme à l'avis de la

médecine du travail. Jeudi plusieurs dizaines de travailleurs ont suivi le mot d'ordre de grève, outrés par l'attitude de la direction. Les agents ont voulu stopper toute possibilité de la direction de mettre quiconque à la porte pour raisons de santé

sans avoir recherché sérieusement un reclassement. Cette forte mobilisation a contraint la direction à proposer dans la journée des postes dont certains ont été validés par la médecine du travail, eu égard à l'état de santé de la salariée.

Les travailleurs ont aussi obtenu le paiement des deux jours de grève. Ils ont repris le travail la tête haute, fiers d'avoir empêché la direction de s'en prendre à l'une d'entre eux et par conséquent de créer un précédent.

Encore une victime assassinée par un gendarme !

En début de soirée du 12 avril, les gendarmes ont fait face à un homme de 65 ans, Jean-Lucien Argelier dit Liber, armé d'un couteau. Il souffrait d'instabilité psychologique et d'un handicap moteur.

La victime a reçu un tir de taser pour l'empêcher d'avancer sur les forces de l'ordre. Voyant qu'il ne s'arrêtait pas, un gendarme a fait usage de son arme en tirant à trois reprises. Les secours n'ont pas pu le sauver. Il est décédé. La population présente sur le lieu a exprimé sa co-

lère. Ces tirs étaient disproportionnés. Il y avait moyen d'agir autrement en faisant usage d'une bombe lacrymogène par exemple. C'est un meurtre de trop. D'autres victimes ont déjà subi le même sort.

Le 18 novembre 1985, Charles-Henri Salin, un lycéen, sortait

du cinéma avec son cartable sur le dos, il a été froidement abattu par le gendarme Michel Maas. Ce dernier a voulu se venger de la mort d'un autre gendarme. Maas a même été récompensé pour son action, en étant promu adjudant. Le procès délocalisé à Paris s'est

soldé par l'acquittement du gendarme.

Le 15 décembre 2017, Didier Assor, atteint de schizophrénie, a été tué par les gendarmes à Trois-Rivières au domicile familial. Il a reçu un tir de flashball et sept balles !

Le Moule : une marche blanche pour Liber

Le 18 avril, une semaine après qu'un gendarme a abattu Jean-Lucien Argelier dit Liber, des centaines de personnes ont manifesté leur colère dans les rues du Moule. Ils réclamaient justice pour Liber. Des organisations politiques étaient présentes comme *Kolektif Kont Vyolans a Jandam*, l'UPLG, CIPN, ANG, Combat ouvrier... La famille et les proches de Liber ainsi que des représentants

des autres victimes de violences policières comme Klodo et Rony Cély ont également marqué leur présence.

Les manifestants ont fait une halte devant la gendarmerie du Moule chantant des slogans pour dénoncer ce crime. Puis, la manifestation s'est terminée à la rue Duchassaing, dans le quartier de Bonan, lieu où Liber a été tué, lui rendant ainsi hommage au son des tambours.



Les manifestants réclamant justice pour Liber, 18 avril 2026, au Moule.

CHUM Bactériologie : le mépris, ça suffit !

Face à la dégradation grave et continue de leurs conditions de travail et au mutisme persistant de la direction, les techniciens de bactériologie ont dû déposer un préavis de grève par l'intermédiaire de leur organisation syndicale.

Alors que ce préavis prenait effet le 9 avril, la direction a osé faire semblant de ne pas l'avoir reçu, repoussant toute rencontre au 21 avril. Une provocation de plus.

Face à ce mépris, les techniciens ont pris leurs responsabilités et se sont rendus collectivement à la direction. Résultat : un rendez-vous obtenu en urgence le 10 avril.

Mais derrière la façade, la réalité

est édifiante :

- Un encadrement dans le déni, incapable d'assumer la réalité du terrain

- Une DRH qui tente de diviser les équipes pour mieux affaiblir le collectif

- Un refus assumé de répondre aux besoins en effectifs, malgré des départs non remplacés

- Des manœuvres pour retarder la mise en stage de personnels pourtant diplômés et indispen-

sables

- Une tentative inacceptable de faire porter aux techniciens la responsabilité de fermer la paillasse BHRE

Face à la détermination des équipes, la direction a reculé, mais a minima : maintien provisoire de la paillasse pour 6 mois seulement.

Une concession arrachée par la mobilisation :

- Application du planning reven-

diqué à compter du 1er juin.

Mais cela reste très loin des besoins réels du service.

Les techniciens ne sont pas dupes.

Ils dénoncent le mépris, les manœuvres et l'absence totale de volonté de la direction de répondre aux enjeux de sécurité et de qualité des soins.

La vigilance demeure dans leurs rangs d'autant que de visu ils ont vu à qui ils ont affaire !

Les étudiants se mobilisent

Le 13 avril 2026, des étudiants de l'INSPE, Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation, et du campus de Schœlcher se sont mobilisés pour dénoncer l'absence de point de restauration sociale pour les étudiants sur le campus de Fort-de-France.

Ils dénonçaient également des logements insalubres dans les résidences universitaires.

Ils ont été reçus le jour même par la direction du CROUS,

Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires, et des représentants de l'Université des Antilles. La direction du CROUS a fait des promesses à

la délégation étudiante : reconstruction et projet de nouveaux logements, entretien des ascenseurs, mise en place d'une offre de restauration et de matériel.

Reste encore à tenir ces promesses. Les étudiants restent donc vigilants. Ils menacent de se remobiliser s'ils ne voient pas d'avancement.

Martinique

TCSP es-tu là ?

Mercredi 15 avril, aux aurores, on a pu voir des images de BHNS, (Bus à haut niveau de service), circulant sur les voies de TCSP, (Transport en commun en site propre). Puis, ils ont disparu ! Le TCSP était à nouveau à l'arrêt !

Depuis près de quatre semaines que la grève des chauffeurs de Transaglo dure, les usagers qui le peuvent prennent différents moyens pour se déplacer : taxico, bus, double pied, stop, covoiturage. Las de voir les

autorités du transport délaissées les négociations en laissant pourrir la situation, les usagers se sont manifestés, surtout sur les ondes. On a pu entendre certains dénoncer l'arrêt de la circulation des bus et les dysfonction-

nements des lignes même quand il n'y a pas grève. Malgré des tentatives de dénigrer la grève par des élus, usagers et employés qui, eux, vivent le transport en commun, se mobilisent. Ils dénoncent les malversations

et démontrent l'inconséquence des autorités en charge du transport et de la collectivité. En attendant, la grève continue malgré toutes les pressions qui tombent sur les grévistes et leur comité de grève.

Guadeloupe

Transport fantôme

Dans un récent article publié par Guadeloupe La 1ère, la situation des bus desservant la commune de Deshaies est pointée du doigt.

Les habitants dénoncent des conditions de transport de plus en plus difficiles, avec des attentes interminables. Une résidente explique devoir patienter trois à quatre heures en semaine

avant de trouver un bus acceptant d'effectuer la liaison entre Pointe-à-Pitre et Deshaies. Parfois, aucun véhicule ne dépasse Sainte-Rose, la commune qui précède Deshaies, laissant les

usagers sans solution.

Ces témoignages montrent les dysfonctionnements du service malgré l'attribution du marché à la société CGTS. Certains prestataires ne respecteraient

pas les trajets car ce n'est pas rentable, selon eux. La privatisation des services et le besoin de profits sont incompatibles avec l'intérêt collectif.

Deshaies : pollution éternelle ?

Le mois dernier, un arrêté municipal interdisait la baignade sur la plage du bourg de Deshaies à cause d'une contamination bactérienne grave.

L'interdiction vient d'être prolongée car la situation a empiré : il y a encore plus de matière fécale dans l'eau.

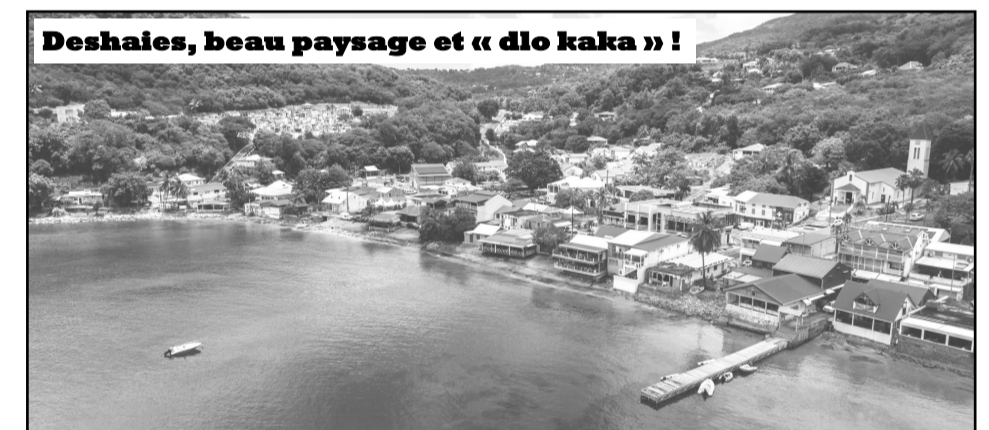
C'est un scandale lié à la gestion de l'eau potable et des eaux usées en Guadeloupe. Les infrastructures d'assainissement des eaux usées sont soit inexistantes, soit défectueuses.

Claude Bouchon, professeur en écologie marine de l'Université des Antilles, avait déclaré : « À Deshaies, il y a des tas

de ravines qui sont des égouts à ciel ouvert. Quand il pleut beaucoup, les eaux usées se déversent dans la mer. Le problème est que le temps que le prélèvement soit fait et analysé, on se baigne avant que l'arrêté ne soit pris ».

À cause de ce fléau, les baigneurs risquent des diarrhées, des allergies, des troubles du système respiratoire et digestif.

Si cela continue de s'aggraver, avec des degrés de contamina-



tion aussi élevés, le risque de maladies mortelles comme

le choléra pourrait faire son apparition.

Ouverture timide du nouveau CHU

Le lundi 13 avril, le nouveau CHU de Perrin aux Aymes a ouvert ses portes pour accueillir cinq patients venus pour des examens d'imagerie.

Un peu plus de monde devrait pouvoir y accéder la semaine prochaine. Ce timide début d'un hôpital dont la construction a commencé en septembre 2018, a été salué en grande pompe par les autorités locales : « vaisseau amiral de la santé en Guadeloupe » pour le directeur de l'ARS (Agence régionale de Santé), des personnalités pour

assurer qu'il redonnera confiance à la population sur le niveau des soins.

C'est oublier combien de reports ont déjà eu lieu pour malfaçon. C'est oublier aussi que ce nouveau CHU comportera moins de lits que l'ancien, 556 lits contre 618 actuellement et 656 en 2015. Moins de lits, donc moins de personnel et moins de capaci-

té d'accueil et de soins.

Il est question de tester les aménagements et le matériel avant une ouverture générale progressive. Pour le directeur du CHU, « les équipements sont plus modernes et plus performants » que dans l'ancien. Sans doute ! Mais que dire de l'infrastructure de base qui après 6 ans est déjà en partie obsolète ?

Les hôpitaux et l'éducation sont de manière générale le parent pauvre du budget de l'État, qui préfère financer la fabrication d'armement pour tuer et blesser que dépenser pour soigner et éduquer. Quand et dans quelles conditions le nouveau CHU ouvrira-t-il pour de bon ? La question reste en suspens.

Évolution statutaire ou stationnaire ?

Un referendum devrait être soumis à la population de Guadeloupe entre fin 2026 et début 2027.

D'ici là, une commission composée des élus, de personnalités de la société civile et du monde socio-économique se réunit de façon hebdomadaire pour discuter de différentes thématiques, telles la fiscalité, la souveraineté

alimentaire etc. Il est aussi question d'étudier l'impact du changement de statut sur les autres territoires d'Outre-mer et d'établir des comparaisons. Une réunion de restitution de l'ensemble des travaux doit avoir lieu à la fin de ce mois, sous la présidence du ministère de l'Outre-mer.

La population selon ce beau

monde, devrait ainsi pouvoir déterminer en toute clarté quel statut elle souhaite voir appliquer à la Guadeloupe. Reste à savoir dans quels termes ce referendum sera formulé et quelle sera la teneur et l'orientation de la restitution du contenu des travaux. On peut déjà prévoir que quelle qu'en soit l'issue, rien de fondamental pour les classes pauvres

n'en sortira.

Pour la majorité de la population qui souffre de la hausse des prix, les bas salaires et les salaires impayés, et autres calamités telles le problème de l'eau, les nuisances des sargasses et bien d'autres, l'urgence est de monter au créneau massivement pour exiger des solutions.

Histoire du Premier mai

Le gouvernement français fait pour une fois parler du 1er mai, et c'est pour l'attaquer. Autant profiter de cette visibilité pour rappeler l'origine de la Journée internationale de lutte des travailleurs.

La décision de faire du 1er mai la première manifestation internationale des travailleurs remonte au Congrès international ouvrier socialiste de Paris, en juillet 1889, qui réunit syndicats et partis ouvriers de l'époque.

La date du 1er mai est choisie en référence au mouvement ouvrier américain. Le 1er mai 1886 marque le début d'une grève massive aux États-Unis pour obtenir la journée de huit heures. Des centaines de milliers de tra-

vailleurs cessent le travail. La mobilisation est violemment réprimée à Chicago, le 3 mai, où la police tire sur des grévistes et fait plusieurs morts. Le 4 mai, lors d'un nouveau rassemblement sur la place de Haymarket à Chicago, une bombe explose et tue des policiers. C'est une provocation. Aucun travailleur n'avait mis de bombe. C'était l'œuvre de la police. La répression s'intensifie : des leaders du mouvement ouvrier sont jugés et

quatre d'entre eux sont pendus en 1887.

Dès le 1er mai 1890, des centaines de milliers de travailleurs manifestent dans plusieurs pays. En France, le 1er mai 1891, à Fourmies, l'armée tire sur la foule, fait dix morts, dont plusieurs très jeunes ouvriers.

Par la suite, cette journée est progressivement transformée en « Fête du Travail », notamment en France sous le régime de Vichy en 1941, avec l'objectif pour

la bourgeoisie de gommer sa portée auprès du mouvement ouvrier.

Aujourd'hui, le 1er mai doit conserver plus que jamais cette dimension de lutte, c'est-à-dire sa dimension internationale ! Dans de nombreux pays, les manifestations font l'objet de restrictions ou de répression. En France aussi, cette journée est sournoisement contestée par le pouvoir. Alors « *Travailleurs de tous les pays, unissez-vous !* ».

Tous à la manifestation du Premier mai !

Un projet de loi visait directement le 1er mai en proposant d'autoriser certains commerces comme les cinémas, boulangeries à faire travailler leurs salariés ce jour-là, de façon « volontaire ». Devant la protestation unanime des confédéra-

tions syndicales et le mécontentement lié au prix des carburants, le Premier ministre Lecornu a reporté l'attaque.

Lecornu a ensuite annoncé in extremis que les boulangeries et les fleuristes pourront faire travailler leurs salariés dès ce 1er

mai. Sur la base du volontariat encore.

Les patrons veulent pouvoir exploiter les travailleurs sans entraves ! Le gouvernement appuie leurs revendications. Chaque gouvernement successif a fait de même. C'est pourquoi du côté

des travailleurs il faut affirmer notre rejet de ce système par des manifestations massives, surtout en cette période de folie guerrière.

Le 1er mai est un jour de grèves et de manifestations dans le monde entier.

En Martinique

Rassemblement à 8h00 à la Maison des syndicats à Fort-de-France.

En Guadeloupe

Rendez-vous à 8h30 sur l'esplanade Serge Zorobabel aux Abymes.

Martinique

EPCI : élections et illusions

Après les dernières élections municipales de mars dernier, c'était le tour des élections des communautés d'agglomération. Il s'agit des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), regroupant plusieurs communes au sein d'une même structure.

Il existe en Martinique trois communautés d'agglomération : Cap Nord qui regroupe 18 communes, la CACEM a quatre communes du centre, et l'Espace Sud, 12 communes.

Les missions de ces communautés d'agglomération reposent principalement sur la mutualisation des moyens, dans des domaines essentiels comme l'eau, les transports, la collecte et le

traitement des déchets des ménages, l'accompagnement des quartiers prioritaires, la gestion des milieux aquatiques et l'aménagement du territoire, la gestion des ressources telles le sport et les loisirs, mais aussi dans le domaine du développement économique etc. Pour les hommes politiques, il s'agit soi-disant d'améliorer le quotidien des habitants dans ces domaines.

La réalité est tout autre.

L'État français s'est déchargé de ces domaines pour en laisser la gestion aux maires. Mais les maires n'ont pas de réel pouvoir, ni politique ni économique et encore moins financier. Les donateurs d'ordre ce sont l'État et en définitive les capitalistes. Et les ressources financières dont disposent ces communautés sont nettement insuffisantes pour

« mutualiser les moyens », ou « améliorer le quotidien ».

Alors, malgré leurs belles paroles lancées sur les ondes, les nouveaux présidents de ces communautés d'agglomérations vont se retrouver, comme leurs prédécesseurs, face à un manque de moyens financiers, manque de matériel pour faire tourner la baraque.

La Martinique et la CARICOM

L'Assemblée nationale française a adopté le 16 avril le projet de loi qui autorise l'adhésion de la Martinique à la CARICOM en tant que membre associé, ce qui rend l'intégration pleinement effective après la validation du Sénat en janvier 2026.

La CARICOM signifie « *Caribbean Community* » soit communauté caribéenne en français. Elle a été fondée le 4 juillet 1973 par le traité de Chaguaramas entre quatre pays : la Barbade, le Guyana, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago. Aujourd'hui, la CARICOM réunit quinze États membres et six États membres associés, le sixième étant la Martinique, dernière arrivée.

La Martinique a officiellement rejoint la CARICOM comme membre associé en février 2025, après une longue procé-

dure engagée depuis 2012. Puis l'attente de l'accord du Sénat et de l'Assemblée nationale a encore rallongé le délai d'adhésion définitive.

L'enjeu principal de la CARICOM concerne la coopération entre les États. En se réunissant, les États de la Caraïbe espèrent profiter des ressources économiques mais aussi sociales de leurs voisins. Ces échanges peuvent notamment être de nature culturelle telle que les échanges entre les universités de la Caraïbe.

Pour les travailleurs et les classes laborieuses, il n'y aura pas grand-chose à attendre de cette adhésion de la Martinique.

On peut constater que les conditions de vie des classes populaires ne s'améliorent pas dans les autres pays de la CARICOM. Il y a toujours du chômage dans ces pays comme à Sainte-Lucie où l'on recense 17 % de chômeurs ou encore 16 % à Grenade. En Haïti, l'extrême précarité a continué de croître après l'entrée de l'État haïtien en 2002.



Emblème de la CARICOM

Pour qu'un véritable changement ait lieu, conforme aux intérêts des travailleurs et des plus démunis, une union des États de la Caraïbe pourrait être une solution pertinente. Mais seulement s'il s'agit d'une union socialiste, avec un pouvoir exercé par les travailleurs, au service de leurs intérêts et non de ceux des capitalistes locaux.

Billets d'avion : le racket continue

Encore une fois, les billets d'avion ont augmenté. Cette hausse s'ajoute à celle des produits de première nécessité, de l'essence, des loyers et autres, qui rackettent la population pauvre.

Les parents devront piocher dans leurs faibles revenus pour aller voir leurs enfants qui font leurs études à l'étranger. Et disent-ils, leurs enfants ne peuvent pas voyager pour venir les voir, à cause des prix excessifs des billets d'avion.

En quinze jours, les prix des billets d'avion ont grimpé jusqu'à 100 euros supplémentaires sur un aller-retour long-courrier. Cette hausse liée à l'explosion du prix du kérosène, augmente les inquiétudes de la population des Outre-mer tributaire des déplacements aériens.

Pascal de Izaguirre, le président de la Fédération nationale de l'aviation marchande (Fnam), verse des larmes de crocodile à

travers la presse : « Depuis le début du conflit au Moyen-Orient, le prix du kérosène a plus que doublé, passant d'environ 750 dollars la tonne à près de 1 900 dollars. Nous n'avons pas d'autre choix que de répercuter une partie de cette augmentation. Mais les compagnies sont restées raisonnables, car l'aérien est vital pour nos compatriotes ultramarins. »

Ce qui signifie qu'il récupère cette augmentation dans nos poches, nous les travailleurs. Quant aux actionnaires, ils sont intouchables, leurs fortunes continueront de grimper.

Il est temps que les travailleurs relèvent la tête. Ils n'ont pas,



Pascal de Izaguirre, le président de la Fédération nationale de l'aviation marchande et patron de Corsair.

eux, d'autre choix que d'exiger automatiquement sur les hausses des salaires qui soient indexés de prix.

Carburants : à quand la baisse ?

Le mois dernier les tarifs du sans plomb et du gazole ont augmenté brutalement.

C'est 4 à 14 euros de plus sur le plein d'un réservoir de 40 litres. Avec l'équivalent de trois pleins dans le mois, on creuse le portefeuille de 12 à 42 euros de plus.

Les salaires et les pensions n'ont pas augmenté entre temps. Ni les

revenus sociaux. Ni les primes de transport. Il y avait au moins deux mois de réserve en mars, aux dires du représentant de la SARA (Société anonyme de la raffinerie des Antilles)... L'augmentation n'a pas attendu l'épuisement de ce stock apparem-

ment. Aujourd'hui si on regarde ce qu'il se passe aux pompes dans l'Hexagone, on peut voir ce qui risque d'arriver aux Antilles: les prix à la pompe ont dépassé les deux euros et maintenant ils ont du mal à redescendre. Alors, si aux Antilles, la

préfecture parle de prix lissés, on se rend compte qu'on est lissé en montant, mais pas pour la descente. Et les creux s'approfondissent dans nos comptes en banque et portefeuilles alors que ceux des capitalistes font des bosses.

Stéphane Hayot: la vie chère, c'est pas moi, c'est les autres !

Stéphane Hayot, le fils à papa Bernard et actuel directeur général du Groupe Bernard Hayot (GBH) était auditionné le 16 avril par le Sénat dans le cadre d'une commission d'enquête sur les marges de la grande distribution.

À en croire ce « malheureux », le groupe GBH n'est en aucun cas responsable de la vie chère aux Antilles. Selon lui, les 40 % d'écart avec les prix en France hexagonale seraient uniquement dus à « la logistique en amont, l'octroi de mer et la logistique locale ».

Il a également nié les accusations d'opacité financière et d'abus de position dominante. Tous les comptes sont accessibles, selon lui. Il aura quand même fallu une mobilisation

du RPPRAC en Martinique et de nombreuses manifestations pour que le groupe GBH finisse par publier en janvier 2025 ses comptes restés « *an ba fèy* » depuis 2018 ! On a alors pu constater que le profit annuel de 2023, par exemple, s'élevait à 220 millions d'euros, tout en étant inférieur à celui des années précédentes. On sait aussi que malgré ces bénéfices plus que confortables, GBH reçoit de l'État français des subventions à hauteur de 50 millions d'euros

environ !

Il n'y aurait pas, selon lui d'abus de position dominante. Qu'on en juge, le groupe possède entre autres aux Antilles les enseignes de Carrefour, Mr. Bricolage, Décathlon, Danone, Total, Renault, Citroën, Toyota, Hyundai, Michelin, la Brioche Dorée, et la liste n'est pas exhaustive...

Alors il dit que les clients peuvent aller ailleurs pour faire leurs achats, qu'ils ne sont pas obligés de consommer chez eux. Mais a-t-on vraiment le choix,

quand on sait que les petits libres-services sont souvent obligés de se fournir chez eux ?

Alors Stéphane Hayot peut bien essayer de se dédouaner de tout profit excessif, les 898 388 549 euros de réserve financière possédés par le groupe en 2023 ne sont pas tombés du ciel : ils proviennent de nos poches, que nous soyons clients ou travailleurs exploités dans ses entreprises. Et la véritable transparence sur ses comptes, qu'il revendique, est loin d'être réelle.

Arrêts-maladie : campagnes anti-ouvrières

Ces campagnes contre les salariés en arrêts-maladie visent à stigmatiser les travailleurs, les présentant comme des fainéants

trop malades au goût des patrons. Ce sont pourtant les patrons, avec les conditions de travail qu'ils imposent, qui sont en

grande partie responsables des problèmes de santé des travailleurs.

Non à toutes ces mesures et

à toute la propagande qui vise à culpabiliser les travailleurs !

Venezuela : grève pour les salaires à Caracas

Ces jours derniers, plusieurs manifestations regroupant jusqu'à des milliers de travailleurs, syndicalistes, retraités, se sont déroulées à Caracas, capitale du Venezuela. Les manifestants, confrontés à une crise économique marquée par la faim et la maladie, réclamaient des augmentations de salaire.

Se dirigeant vers le palais présidentiel de Miraflores, ils ont été stoppés par les tirs de grenades lacrymogènes envoyés par des forces de sécurité de la présidente par intérim Delcy Rodríguez.

Quelques jours plus tôt, Delcy Rodríguez, avait appelé les travailleurs à la « patience » lors d'une allocution télévisée. Elle leur promettait une augmentation « responsable » du salaire minimum pour le 1er mai pour ne pas alimenter l'inflation...

Elle leur proposait d'attendre ! Mais au Venezuela les salaires sont gelés depuis quatre ans. Le salaire minimum mensuel est de 130 bolivars, soit 0,23 euros. Le gouvernement fournit des primes

de compensation d'environ 180 dollars par mois alors qu'un panier de produits de base pour une famille est évalué à 500 dollars.

Quatre mois après le kidnapping du 3 janvier 2026 de Nicolas Maduro par l'armée américaine et la mise sous tutelle américaine par décret, des revenus du pétrole vénézuélien, Delcy Rodríguez, la présidente par intérim et son équipe semblent donner satisfaction à Washington. Des réductions d'impôts et des redevances sont instituées pour attirer les investisseurs. Ainsi le chef du Congrès et frère de Delcy Rodríguez déclarait dernièrement : « *Le Venezuela devient assez séduisant du point de vue des opportunités d'investisse-*



ment étranger » ! Le ministre vénézuélien des Affaires étrangères quant à lui affirmait sa « *volonté d'avancer dans une nouvelle étape de dialogue constructif* » avec Washington.

Alors, pour les travailleurs et la population laborieuse, il n'y a pas de raison que leur situation

demeure toujours catastrophique. Ils refusent de rester dans la misère et manifestent, y compris en se retrouvant devant l'ambassade américaine représentant les nouveaux maîtres du business capitaliste au Venezuela. Cela peut être le début de luttes plus importantes !

Inde : une vague de grèves et de manifestations

Depuis le mois de janvier, une vague de grèves et de manifestations ouvrières a lieu dans l'ensemble du pays.

Elle a commencé avec les manifestations des ouvriers du bâtiment, des industries pétrolières et sidérurgiques. Puis elle s'est étendue à d'autres secteurs.

Les salariés réclament des salaires plus élevés, une réduction du temps de travail limitée à huit heures par jour, le paiement des heures supplémentaires. Les manifestants ont dénoncé les mauvaises conditions de travail : ils sont contraints de travailler jusqu'à 16 heures par jour pour un salaire de misère. Il est impossible de survivre avec de tels salaires. La situation a empiré avec

la hausse du coût de la vie causée par la guerre en Iran et la fermeture du détroit d'Ormuz. Les prix du gaz et donc de la nourriture ont augmenté fortement en quelques semaines. Des ouvriers ont même déserté les usines pour retourner dans leur village, leurs salaires ne leur permettent pas de vivre.

Les manifestations se sont intensifiées dans certaines régions de l'Haryana et de l'Uttar Pradesh, les ouvriers d'usine ont bloqué les routes et ont affronté la police.

Le 9 avril, l'État de l'Haryana a

décidé d'augmenter le salaire minimum de 35%. Le salaire des ouvriers non qualifiés passe de 11 274 roupies (102 euros) à 15 000 roupies (136 euros).

Dans le quartier de Sarai Khawaja (Haryana) les employés d'une usine de composants automobile ont manifesté les 14 et 15 avril pour exiger l'application du salaire minimum annoncé par le gouvernement de l'Haryana. Dans la région voisine à Noida le 13 avril environ 42 000 travailleurs ont manifesté sur 83 sites industriels. Le 14 avril, les manifestations ont

contraint donc le gouvernement à augmenter le salaire de 21% à compter du 1er avril.

Les syndicats de travailleurs estiment que ces augmentations sont insuffisantes, ils réclament un salaire minimum de 30 000 roupies (273 euros). Ils ont prévu de grandes manifestations pour la Journée du 1er mai.

En Inde comme partout ailleurs quand les prix augmentent les salaires doivent suivre. Les travailleurs devront créer un rapport de force suffisant pour l'imposer au patronat.

Netanyahou indigné !!??

Les chaînes télé ont tenu à informer le public d'une « nouvelle de la plus haute importance » : un soldat israélien a brisé à coups de masse une statue représentant Jésus-Christ, au Sud Liban. Certes, c'est choquant pour les croyants de religion chrétienne, mais au regard des exactions perpétrées depuis plus de deux ans, à Gaza, en Cisjordanie

et au Sud Liban, qu'est-ce que la destruction d'une statue ?

Le soldat qui a effectué ce geste symbolique n'a fait que se défouler, mais hélas ce sont en général des êtres humains qui font les frais de cette rage de détruire. Après tout, il a peut-être pensé exécuter les ordres : Jésus-Christ n'était-il pas à son époque un Palestinien parmi d'autres ?

En tout cas, le Premier ministre israélien, Netanyahou, a fait semblant d'être indigné : « *on ne doit pas toucher à la religion* ». Il a promis que le soldat en cause serait sanctionné, et que la statue serait réparée ou refaite. Cette « indignation » n'est pas fortuite : il lui faut ménager les évangélistes américains qui approuvent les massacres commis

par son armée.

Malheureusement, les milliers de victimes tuées, torturées ou mutilées ne risquent pas d'être « réparées ». Et cela ne semble pas scandaliser la presse occidentale, qui s'émeut davantage du sort d'une statue que de celui de ces victimes.

Dans les entreprises

Pawol a travaillé bannan (Guadeloupe)

La banane court, les profits sont en tête

Au marathon de Paris, des producteurs et ouvriers de la banane courent sous les couleurs de l'UGPBAN. Belle vitrine, mais dans les plantations l'exploita-

tion continue. Les patrons arrivent toujours en tête... pendant que toute l'année les ouvriers courent après leur salaire.



Chantiers en lutte (Martinique)

Lafarge condamné pour avoir financé Daesh

D'anciens responsables du groupe cimentier Lafarge ont été condamnés pour financement de terrorisme : ils avaient versé 5,6

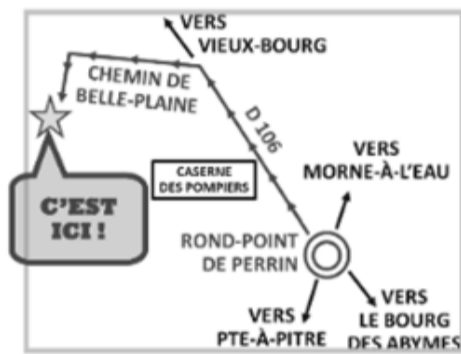
millions d'euros à Daesh lors de la guerre en Syrie en 2013-2014 pour que leur usine de Syrie puisse fonctionner pendant la guerre civile. Le groupe devra donc payer une amende à peu près de la somme qu'ils avaient versé à Daesh et deux ex-dirigeants sont condamnés à de la prison.

GUADELOUPE

FÊTE DE COMBAT OUVRIER !

Dimanche 10 mai 2026
de midi à 20h00

À l'Espace
Dihal
Belle-Plaine,
Les Abymes



- REPAS FESTIF
- ESPACE FORUM / DÉBAT
- ANIMATIONS MUSICALES

30 € de participation

Réclame ton ticket d'entrée à nos camarades et sympathisants !

Contacts Tel. : 0690 53 30 24/ 0690 63 39 01

PROGRAMME

La fête se déroulera le dimanche 10 mai, de 12h à 20h, dans le cadre champêtre de l'espace Dihal aux Abymes (plan à la fin de ce programme).

La carte que vous proposent dès maintenant nos militants sera demandée à l'entrée.

12h Ouverture de la fête au son du « ka ». Apéritif.

12h30 Repas champêtre.

14h30 Allocutions

15h Animations musicales suivies du bal titane

16h30 Début du forum

20h Clôture de la fête.

Menu

Entrées

Crudités fraîcheur
Pikliz

Boudin noir et blanc
Chiquetaille de morue

Plats

Ragoût d'agneau
OU

Buffet de viandes/poissons grillés

Accompagnements

Riz giraumon/pois de bois
Riz poivron/chorizo

Légumes vapeur

Dessert

Glace An Nou

Vin, café...

ESPACE FORUM

Venez vous informer et débattre dans notre forum politique !

16h30 *Le capitalisme et la marche à la guerre.*

Haiti : manifestations de colère des travailleurs

Pendant trois jours les ouvriers travaillant dans le textile ont manifesté dans la zone industrielle de Port-au-Prince et dans la zone franche de Ouanaminthe.

À Port-au-Prince, à l'appel des syndicats du textile, plusieurs milliers de travailleurs ont manifesté du 13 au 16 avril, sur la route menant au parc industriel SONAPI. Dans les entreprises ils ont débrayé pour rejoindre le cortège. Les ouvrières et ouvriers réclament une revalorisation du salaire minimum. Parmi les témoignages : « Je suis payée le vendredi, et dès le samedi, je dois déjà emprunter de l'argent ». « Quand on a faim, on ne plaisante pas ! » ont scandé les manifestants, ils ont crié leur colère. Depuis le 2 avril, prenant prétexte de la guerre en Iran, le gouvernement haïtien a décrété une hausse de 37 % du prix du diesel et de 29 % du prix de l'essence. Un gallon (4 litres) d'essence coûte maintenant 850 gourdes haïtiennes (5,6€) alors que le salaire ouvrier n'est que 685 gourdes (4,5€) par jour. Ce salaire minimum journalier a été fixé par le gouvernement à 685 gourdes en 2022 après les mobilisa-

tions des travailleurs, et il n'y a pas eu d'augmentation depuis. Les patrons des entreprises qui ont rouvert après des accords avec les gangs ont intensifié l'exploitation des ouvriers avec des cadences augmentées pour réaliser les commandes qu'ils reçoivent des USA. La flambée des prix des transports a entraîné une augmentation des prix des produits alimentaires. Les travailleurs ne peuvent plus acheter des produits de première nécessité et réduisent encore leurs repas. Les ouvriers réclament une augmentation du salaire minimum journalier à 3 000 gourdes (20€) ainsi qu'une réduction immédiate du coût du carburant. Le secteur des transports s'est joint au mouvement. Les chauffeurs de motocyclettes, voitures et bus, réclament eux aussi la baisse du carburant et des subventions. Durant le week-end, le gouvernement n'a pas réagi, les gangs ont attaqué un quartier proche de la zone industrielle et de l'aéro-

port provoquant une interruption d'un vol le 20 avril.

Les syndicats ont appelé à une nouvelle manifestation ce lundi 20 avril et malgré la pression des gangs, quelques centaines d'ouvriers étaient de nouveau dans la rue sur un parcours restreint et sous l'œil de la police. Les ouvriers ne baissent toujours pas les bras.

Lors de la mobilisation de 2022, les ouvriers d'autres secteurs comme la sécurité, les dépôts, les supermarchés, dont les salaires sont inférieurs à ceux du textile, avaient manifesté et obtenu une revalorisation.

La force des travailleurs vient toujours de leur association dans les luttes, ils n'ont jamais reçu d'aide d'aucun gouvernement, ce qu'ils ont obtenu ils l'ont arraché. Dans leur lutte contre l'oppression des patrons, les ouvriers du textile montrent la voie pour vaincre l'oppression des capitalistes et des gangs.

ABONNEMENT

12 MOIS :
Sous pli fermé 33 €
Sous pli ouvert 25 €

Je désire m'abonner au journal *Combat ouvrier* pour une période de...mois.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Ci-joint par chèque la somme de euros.

Règlement par chèque adressé à :

M. Philippe ANAÏS
Combat ouvrier
1111 Rés. Matéliane, L'Aiguille -
97 128 GOYAVE - Guadeloupe,
Antilles Françaises

Responsable de la publication : P. ANAÏS

Adresser toute correspondance

EN GUADELOUPE : Philippe Anaïs
1111 Rés. Matéliane, L'Aiguille, 97128
GOYAVE—Guadeloupe

Tel : 0690 73 48 93

EN MARTINIQUE : Louis MAUGÉE
BP 821 97258 FORT-DE-FRANCE Cedex
Tel : 0696 82 26 21

Composition - Impression Imp. ERAPRESS
Commission paritaire : 51728

Site internet : combat-ouvrier.com

Courriel : redaction@combat-ouvrier.com

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/CombatOuvrier1>